



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée intercalaire
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue les 5 et 6 octobre 2011
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

On manque pas de fronts !

PRÉSENCES

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
Dominique Daigneault, secrétaire générale
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente
Manon Perron, trésorière

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Alain Ouimet, CASS
Louis-Carlo Cantave, immigration et rel. ethnoculturelles
Linda Boisclair, condition féminine
Caroline Tremblay, santé et service sociaux
Jean-Hugues Bastien, droit au travail

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Le président du conseil central, Gaétan Châteauneuf, invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de ceux et celles qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Gaétan Châteauneuf souligne que l'assemblée intercalaire se tient durant la semaine pour l'école publique, et pour la première fois, le conseil central adhère à cette campagne. D'ailleurs, juste avant l'assemblée, il y avait un 5 à 7, sous le thème *Mon école, je l'aime publique !*, qui réunissait plusieurs militants. Il rappelle aussi que c'est la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants.

Il mentionne que lors de l'exécutif de la rentrée, le plan de travail a été examiné et tous les mandats qui découlent des résolutions sont bien enclenchés sauf en ce qui concerne la politique municipale. Il mentionne que l'exécutif s'est donné quatre priorités, dont justement la politique municipale et l'aménagement, la lutte contre les droites, la lutte contre la précarité et la lutte à la discrimination et contre les inégalités sociales.

Le président du conseil central fait part aux délégué-es des priorités de la CSN pour l'année à venir qui ont été établies lors de la réunion de la rentrée, les 28 et 29 septembre. Suivait le premier conseil confédéral depuis le congrès de la

CSN. Lors de ce congrès, des syndicats ont voté en faveur d'une résolution portant sur les services offerts à la CSN et dans ce cadre, un sondage a été acheminé aux syndicats afin d'alimenter la réflexion du groupe de travail. Aussi, tous les services de la CSN seront rencontrés. Dominique Daigneault fait partie du comité de travail sur les services. C'est au conseil confédéral de septembre 2012 que seront déposés le rapport et les résolutions sur cette question.

Le 24 septembre s'est tenue une manifestation citoyenne devant le bureau du Premier ministre, à laquelle participaient environ 2 000 personnes qui revendiquaient entre autres, une enquête publique sur la collusion dans l'industrie de la construction.

Plusieurs règlements sont intervenus au cours du dernier mois. Les syndiqués du casse-croûte de Sainte-Justine (Compass) ont obtenu un excellent règlement. Le STT Demix a entériné son entente de principe à 88 %. Le STT de Renaud-Bray a aussi obtenu un règlement. Chez Métro-Richelieu, l'entente de principe a été rejetée, puisque les textes de l'employeur ne correspondent pas à l'entente. Sous la loupe, il y a la négociation dans le transport scolaire et celle des CPE.

Gaétan Châteauneuf dénonce une autre fermeture sauvage de Couche-Tard (coin Jean-Talon et d'Iberville). Nous aurons des précisions au point conflit. Le président, conclut en rappelant que vendredi, Journée mondiale pour le travail décent, seront mis en lumière la syndicalisation des Couche-Tard et les agences de placement temporaire.

Bonne assemblée !

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD

Gaétan Châteauneuf salue la présence de Jacqueline Bernier, déléguée officielle du STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN) qui est présente dans la salle.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants

3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 septembre 2011
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
9. Conflits :
 - Couche-Tard
 - Campagne des centres d'hébergement privés – invité Jeff Begley
10. Bilan de la syndicalisation
invité-es Mélanie Laroche et Yves Rivard
11. Divers

Jeudi 6 octobre 9 h

12. Formation sur la conciliation famille-travail-études
13. Formations du conseil central – invitée Nancy Corriveau
14. Journée mondiale pour le travail décent : Aides familiales domestiques –
invitée Margo Legault

Dîner : 12 h

15. Santé et sécurité au travail : les suites du rapport Camiré
invité-es : Andrée Bouchard et Jean Lacharité
16. Rapport Duchesneau – invité Claude Bégin
17. Levée de l'assemblée

**Il est proposé par Charles Allen
Appuyé par Jacqueline Bernier**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 SEPTEMBRE 2011

**Il est proposé par Alain Ouimet
Appuyé par Roger Davidson**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2011, tel que présenté, en ajoutant aux personnes décédées en luttant pour la classe ouvrière, le départ de Jacques Morissette, membre retraité de la STM et militant de longue date.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

**Il est proposé par Louis Carlo Cantave
Appuyé par Normand Viau**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Il n'y a pas de syndicat à affilier ce mois-ci, néanmoins Yves Rivard annonce qu'une demande d'accréditation a été déposée pour MDA Espace, syndicat qui sera affilié à la FIM. Le syndicat sera affilié lors de la prochaine assemblée générale.

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente les nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Richard Gagnon**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

STT de l'Hôtel Reine Elizabeth-CSN
STT de l'Hôtel Reine Elizabeth-CSN
STT de l'Hôtel Reine Elizabeth-CSN

Rosalie Duval AGO
Josée Bergeron AGS
Nejia Chehidi AGO

SPSICR CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

Rita Cloutier AGS

Association professionnelle
du personnel administratif-CSN
Association professionnelle
du personnel administratif-CSN
Association professionnelle
du personnel administratif-CSN
Association professionnelle
du personnel administratif-CSN

Juana Rosa Carhuallanqui Heredia AGS

Annick Jobin AGO

Sylvie Tremblay AGO

Maria Argyriou AGO

ADOPTÉ

9. CONFLITS

Couche-Tard

Gaétan Châteauneuf présente Luis Donis, président du STT de Couche-Tard, accompagné de membres des deux magasins qui ont fermé, soit celui de Saint-Denis-Beaubien et celui de Jean-Talon-D'Iberville. Luis s'adresse à l'assemblée et brosse un portrait de la situation chez Couche-Tard. Il relate les circonstances de la fermeture et la violence de l'acte lorsque l'employeur les a convoqués dans l'arrière boutique pour les aviser qu'ils avaient deux minutes pour prendre leurs effets personnels puisqu'il fermait le Couche-Tard sous prétexte qu'il n'était pas rentable. Pourtant la négociation allait bien, et les revendications étaient loin d'être excessives, on demandait d'avoir le respect de l'employeur, d'avoir un bouton-panique pour assurer la sécurité des travailleurs et un salaire horaire de 12,50 \$ après quatre années de service. Monsieur Donis, remercie la CSN pour son soutien et demande à l'assemblée de passer le message aux personnes qui travaillent dans les Couche-Tard que nous sommes derrière eux. Il conclut en déclarant à l'assemblée qu'il faut stopper Alain Bouchard et faire cesser sa campagne de peur.

Attendu le comportement antisyndical d'Alimentation Couche-Tard, en particulier lorsqu'il a fermé sauvagement deux succursales en avril et en septembre 2011 ;

Attendu la nécessité de dénoncer ces gestes d'intimidation envers les travailleuses et les travailleurs de Couche-Tard puisque ce sont des atteintes directes au droit fondamental à la syndicalisation et à la négociation ;

Attendu la négociation dans les succursales de Saint-Liboire et Saint-Hubert et la poursuite de la syndicalisation malgré les tentatives d'intimidation de l'entreprise Couche-Tard ;

Il est proposé par Mario Provost

Appuyé par Patrick Beaumont

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN invite ses syndicats affiliés :

à envoyer un message de soutien au Syndicat des travailleuses et travailleurs des Couche-Tard de Montréal et Laval-CSN et au Syndicat des travailleuses et travailleurs des Couche-Tard de la Montérégie-CSN par courriel à syndicatcouche-tard@csn.qc.ca

à inviter leurs membres à prendre un café dans les deux établissements syndiqués en négociation soit à la sortie 145 sur l'autoroute 20 à Saint-Liboire et à la sortie 2 sur la route 116 est, à Saint-Hubert et à mentionner aux préposé-es qu'ils les soutiennent

à inviter leurs membres à parler autour d'eux de la syndicalisation dans les Couche-Tard. Utiliser tous les médias à leur disposition, notamment les médias sociaux faisant partie de cette panoplie comme, par exemple, cliquer « j'aime » sur la page www.facebook.com/couchetardetlerespect

à inviter leurs membres, quand ils entrent dans le Couche-Tard de leur municipalité ou leur quartier pour y faire un achat, à dire aux préposés qu'ils les encouragent à se syndiquer. Bien entendu, pour se conformer au Code du travail, on ne doit pas faire signer de cartes d'adhésion sur les lieux de travail, ni faire de sollicitation !

ADOPTÉ

Campagne des centres d'hébergement privés

Jeff Begley, vice-président de la négociation du secteur privé à la FSSS, fait part à l'assemblée de la campagne des centres d'hébergement privés. Il dénonce la situation qui sévit dans les centres d'hébergement privés où les conditions de travail sont tellement précaires, qu'un important taux de roulement de personnel y est observé. Le nombre d'années d'ancienneté moyen y est de quatre ans, et le salaire moyen, tout emploi confondu, est de 12,88 \$ l'heure. Des interventions ont été faites auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de lui faire comprendre qu'il a une responsabilité et que les choses doivent changer. Jeff Begley termine en rappelant la manifestation prévue pour le 15 octobre devant l'Assemblée nationale, à Québec, que des autobus partiront de CSN.

**Il est proposé par Bertrand Guibord
Appuyé par Louise Lizotte**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain—CSN invite ses syndicats affiliés à participer à la manifestation du 15 octobre à Québec.

ADOPTÉ

10. BILAN DE LA SYNDICALISATION

Gaétan présente Mélanie Laroche, professeure adjointe, École des relations industrielles, Université de Montréal et Yves Rivard du Service de la syndicalisation—CSN.

Manon Perron fait la présentation du bilan de la promotion de la syndicalisation qui se déploie en quatre volets : la promotion du syndicalisme; l'amélioration des conditions de travail par la promotion des droits des non-syndiqués; la collaboration avec le service de la syndicalisation et la démarche d'accompagnement des nouveaux syndicats.

Mélanie Laroche présente aux délégués la réalité qui frappe l'action syndicale.

L'action syndicale sur fond de crise. Laquelle crise s'étale sur trois pans : la crise des institutions; les changements démographiques et la crise économique. Partout dans le monde, il y a un déclin syndical. Le Québec fait figure d'exception avec près de 40 % du taux de syndicalisation. Mais il y a des défis importants à relever. Les conventions collective se sont adaptées et permettent de la flexibilité. Mais il faut aussi faire face aux nouvelles structures organisationnelles, à la montée fulgurante des lobbies de droite, aux changements des structures syndicales, aux changements dans les stratégies patronales, à la mutation du profil de la main-d'œuvre, à l'évolution des valeurs et des attentes envers le syndicalisme. Il y a aussi de nombreux mythes à déconstruire.

Yves Rivard, nous fait part des difficultés de syndicalisation dans les services et des obstacles rencontrés lors de la syndicalisation de petites unités. Le Service de la syndicalisation en collaboration avec les fédérations et les conseils centraux a mis sur pied une démarche d'accompagnement des nouveaux syndicats qui a fait réduire les révocations d'environ 500 %.

**Il est proposé par Patrick Beaumont
Appuyé par Richard Gagnon**

De recevoir le rapport présenté.

ADOPTÉ

Ajournement à 22 heures.

JEUDI 6 OCTOBRE

9 heures

12. FORMATION CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ETUDES

Gaétan invite Linda Boisclair, responsable du comité de la condition féminine du conseil central à se joindre à Véronique De Sève pour tester la formation Conciliation famille-travail-études avec l'assemblée générale. Véronique De Sève rappelle le parcours qui a mené comité de la condition féminine du conseil central à développer cette formation. Linda Boisvert commente la présentation audiovisuelle de la formation après quoi, il y a la projection du film *Prendre le temps*. Après la formation qui a été appréciée par les délégué-es, il y a un débat qui soulève de nombreux questionnements dans la salle. En terminant, Linda Boisclair rappelle qu'un accompagnement est offert aux syndicats qui veulent entreprendre la démarche.

13. FORMATION DU CONSEIL CENTRAL

Nancy Corriveau, formatrice, fait la promotion de la formation *Information dans notre syndicat*, à l'aide d'une présentation audiovisuelle. Cette formation dure deux jours et couvre plusieurs aspects : rôle de l'information, rôle du responsable de l'information, portrait de l'information dans mon syndicat, plan de communication, exercices sur la production d'information (comité d'information, écriture journalistique, journal syndical, tract, etc.). La prochaine formation en français sera offerte les 15 et 16 décembre.

14. JOURNEE MONDIALE POUR LE TRAVAIL DECENT : AIDES FAMILIALES DOMESTIQUES

Manon Perron présente Margo Legault qui fait le point sur la convention internationale des aides familiales. Le Programme des aides familiaux résidents touche environ 4 000 travailleuses et travailleurs. Au Québec un comité ad hoc composé des centrales syndicales, notamment la CSN, et de l'Association des aides familiales a travaillé pendant quelques années pour faire la promotion d'une convention internationale sur le travail décent. Maintenant que la convention a été signée le Canada et les provinces doivent la ratifier pour modifier nos lois du travail.

**Il est proposé par Alain Ouimet
appuyé par Nancie Labelle**

De recevoir le rapport présenté par Margo Legault.

ADOPTÉ

15. SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL : SUITES DU RAPPORT CAMIRE

Gaétan présente Andrée Bouchard, représentante CSN au CA de la CCST et Jean Lacharité, 2^e vice-président de la CSN qui informent l'assemblée sur les suites du rapport Camiré et résumant les principaux éléments d'information contenus dans les documents déposés à l'assemblée et au Conseil fédéral des 28, 29 et 30 septembre, soit le Rapport sur les travaux de la Commission de la santé et sécurité du travail, La modernisation des régimes de santé et sécurité du travail, Tableau comparatif des travaux et discussions à la CSST 2010-2011.

16. RAPPORT DUCHESNEAU

Claude Bégin, du Service des relations du travail décortique le Rapport Duchesneau. Le principal constat réside dans l'échec de la réingénierie et dans l'omniprésence de la corruption dans l'industrie de la construction. Des inquiétudes sont soulevées sur le fait que la Commission d'enquête pourrait être restreinte ou à huis clos. Louis-Serge Houle informe aussi l'assemblée des grandes lignes du projet de loi 33 qui vient d'être déposé.

- Considérant notre opposition vigoureuse aux politiques d'austérité du gouvernement Charest;
- considérant l'urgence de mettre en place une commission d'enquête publique sur la collusion et la corruption dans le domaine de la construction et sur le financement des partis politiques;

**Il est proposé par Laval Rioux
Appuyé par Éric Deveault**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses membres :

- À signer la pétition sur le site de l'Assemblée nationale intitulée *Demande d'instituer une commission d'enquête publique sur la collusion et la corruption dans le domaine de la construction et sur le financement des partis politiques et*
- à participer à la manifestation qui aura lieu à Québec le 22 octobre prochain lors du congrès du parti Libéral du Québec.

ADOPTÉ

17. DIVERS

Dominique Daigneault transmet à l'assemblée les points d'information suivants :

- Prochaine activité de l'Entraide : 5 à 7 « La qualité de vie au travail », le 19 octobre, à la salle Michel-Chartrand
- Manifestation à Québec le 22 octobre pour demander une enquête publique
- Dépliant *Prendre le temps* sur la conciliation famille-travail-études produite par le comité de comité de la condition féminine, présentation de la formation et inventaire non exhaustif de mesures de conciliation.
- Journée mondiale pour le travail décent, 7 octobre, mobilisation de 11 h 30 à 12 h 30 devant le 500, boulevard René-Lévesque Ouest

- Semaine nationale de la santé et la sécurité au travail du 23 au 29 octobre (affiches, cartes et épinglettes)
- Journal *Le FRAPRU frappe encore* ainsi qu'une affiche pour manifestation nationale à Montréal, le dimanche 9 octobre, à 13 heures

18. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

**Il est proposé par Jean-Hugues Bastien
appuyé par Louis Carlo Cantave**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 16 heures.

Gaétan Châteauneuf
Président d'assemblée

Dominique Daigneault
Secrétaire générale

Mercredi soir

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 65

Femmes : 30

Hommes : 35

Officiel-les : 65

Substituts : 0

Jedi

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 40

Femmes : 18

Hommes : 22

Officiel-les : 40

Substituts : 0